

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mercredi 6 décembre 2017

COMMUNIQUÉ

DÉLIBÉRATION DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Les membres du gouvernement sont chargés d'une mission d'animation et de contrôle d'un secteur de l'administration, dans la limite des compétences dévolues à la Nouvelle-Calédonie. Le gouvernement a aujourd'hui procédé à l'attribution des secteurs entre les onze membres du 15^e gouvernement.

- **Philippe Germain**, président du gouvernement, est chargé d'animer et de contrôler le secteur de l'économie et du commerce extérieur, de la fiscalité, des questions de recherche et d'innovation, des relations extérieures et de la sécurité civile. Il est également chargé de la coordination de la protection de l'enfance et de la jeunesse et du plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance.
- **Jean-Louis d'Anglebermes**, vice-président du gouvernement, est chargé d'animer et de contrôler le secteur du travail, de l'emploi, du dialogue social et de la formation professionnelle. Il est également chargé de la mise en place de la banque postale et des relations avec le conseil économique, social et environnemental de la Nouvelle-Calédonie.
- **Cynthia Ligeard** est chargée d'animer et de contrôler le secteur de la fonction publique, du logement et de la sécurité routière.
- **Hélène Iékawé** est chargée d'animer et de contrôler le secteur de l'enseignement. Elle est également chargée de la mise en place du service civique et du suivi des questions relatives à l'enseignement supérieur.
- **Bernard Deladrière** est chargé d'animer et de contrôler le secteur de l'économie numérique, des questions juridiques (droit civil, droit de l'urbanisme et droit des assurances). Il est également chargé des relations avec les provinces et les communes, de la modernisation de l'administration et de l'évaluation des politiques publiques, du suivi des questions relatives à la francophonie et du suivi des transferts de compétences.
- **Gilbert Tyuiénon** est chargé d'animer et de contrôler le secteur des infrastructures publiques, du transport aérien domestique et international, du transport terrestre et maritime. Il est également chargé du suivi du schéma d'aménagement et de développement de la Nouvelle-Calédonie « NC 2025 ».
- **Didier Poidyalwane** est chargé d'animer et de contrôler le secteur des affaires coutumières, de l'écologie et du développement durable. Il est également chargé des relations avec le sénat coutumier et les conseils coutumiers, des terres coutumières.

- **Déwé Gorodey** est chargée d'animer et de contrôler le secteur de la culture, de la condition féminine et de la citoyenneté.
- **Christopher Gygès** est chargé d'animer et de contrôler le secteur de la protection sociale, de la famille, de la solidarité et du handicap et de la protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse.
- **Nicolas Metzdorf**, porte-parole du gouvernement, est chargé d'animer et de contrôler le secteur du budget, de l'énergie, de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche et de la communication audiovisuelle. Il est également chargé de la politique de l'eau, du suivi des questions monétaires et de crédit et des relations avec le Congrès de la Nouvelle-Calédonie.
- **Valentine Eurisouké** est chargée d'animer et de contrôler le secteur de la santé, de la jeunesse et des sports.

* *
*